

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3227 Société : KIWI
 Actif Pensionné(e) Autre : IMANE HAMID 193924
 Nom & Prénom : IMANE HAMID
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/07/11

Nom et prénom du malade : Imane Hamid Age :
 Lui-même Conjoint Enfant

Lien de parenté : Nature de la maladie : Hopital
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

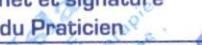
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.02.21		gret		 

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 Signature : Rue 11, Rez de chassée Casablanca Tunisie 001564000035	07.07.22	36	50	de	reduction	7200,00 Tun

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre ISLAM
de Kinésithérapie
& Physiothérapie

Rue 13, N° 15 Etg Rc Essalama 1
GSM : 06 51 16 80 57



مركز إسلام
للترويض الطبي
والعلاج الفيزيائي

زنقة 13 رقم 15 الطابق السادس السلامه 1
المحمول : 06 51 16 80 57

Casablanca, le : 13/08/2022 الدار البيضاء، في :

Facture

000073

Nom et Prénom : IMAO HAMID

Montent : 7200,00 Dhs

La Somme de : Sept mille Deux cent
Dinars

Pour : 36 Séances de rééducation
d'Hémiparésie Spontanée Dr.

Centre Islam
Kinésithérapie & Physiothérapie
15, Rue 11, Rez de chaussée
Saiama, Casablanca

ICE :
00055156400088

Dr. Mohamed MOKRI
NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie et maladies du crâne,
Système nerveux et de la colonne vertébrale.
Traitement de l'épilepsie
Electroencéphalographie

Ex. Médecin principal à l'hôpital Mohamed 5 - Meknès
Ex. Praticien au CHU Ibn Rochd - Casablanca



الدكتور محمد المقرى

إخلاصي في جراحة وأمراض الرأس،
الأعصاب والعمود الفقري
علاج داء الصرع (الكتار و الصغار)
التخطيط الكهربائي للدماغ

طبيب رئيسي سابق بمستشفى محمد الخامس - مكناس
جراح سابق بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le : 06-02-21

Iman Horri

Hemiplegia spastique

36 See e gen
Dr. Sidi Othmane
Dr. Mohamed Bouziane Farhatine

Dr. MOKRI Mohamed
NEURO CHIRURGIEN
Bd Mohamed Bouziane Farhatine
Imm.4 Appt.2 Sidi Othmane
0522.551.092 / 0667.125.796

Centre Island
15, Rue Farhatine
Sidi Othmane
Casablanca

شارع محمد بوزيان، إقامة فتحتىن، عمارة 4 ، شقة 2- الطابق الاول، سidi عثمان - الدار البيضاء - (قرب أسيما سidi عثمان)

Bd. Mohamed Bouziane Résidence Farhatine, Imm.4 Appt.2
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)

Tél.: 0522.551.092

GSM.: 0667.125.796

	Date	Heures	Avance		Date	Heures	Avance
1	1607.22	14h00	7800,00		16	29.08.22	
	1807.22	~	7000		17	31.08.22	~
3	3007.22	~			18	02.09.22	~
	01.08.22	~			19	05.09.22	~
5	03.08.22	~			20	07.09.22	~
	15.08.22	~			21	09.09.22	~
7	18.08.22	~			22	19.09.22	~
	20.08.22	~			23	16.09.22	~
9	19.08.22	~			24	16.09.22	~
10	16.08.22	~			25	19.09.22	
11	17.08.22	~			26	21.09.22	
12	19.08.22	~			27	22.09.22	~
13	22.08.22	~			28	26.09.22	
14	24.08.22				29	28.09.22	
15	26.08.22				30	30.09.22	~

Se	Date	Heures	Avance	Se	Date	Heures	Avance
1	03.10.22	11h00		16			
	25.10.22	~		17			
3	07.10.22	~		18			
	10.10.22	~		19			
5	12.10.22	2		20			
	14.10.22	7		21			
7				22			
				23			
9				24			
0				25			
11				26			
12				27			
13				28			
14				29			
15				30			